

**DELEGATION DE Monsieur Marik FETOUH**

**D-2014/550****Promotion Égalité et Citoyenneté. Attribution d'aides en faveur des associations. Adoption. Autorisation.**

Monsieur Marik FETOUH, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa politique générale, la Ville de Bordeaux encourage la promotion d'une politique transversale en direction des associations qui agissent en faveur de la promotion de l'égalité, de la lutte contre les discriminations et de la diversité culturelle.

Cette mission s'articule autour des axes suivants :

- La mise en œuvre d'un plan local de lutte contre toutes les discriminations,
- La mise en œuvre d'une politique transversale et promotion de l'Égalité / Lutte Contre les Discriminations,
- La valorisation de la diversité bordelaise,
- L'élargissement du dialogue inter religieux,
- La sensibilisation et les actions en faveur du bien vivre ensemble,

Je vous propose de procéder à l'affectation des crédits en faveur des associations qui chacune concourent à cette politique, ce qui représente un montant total de 5700 euros.

Les propositions s'établissent comme suit :

Associations / Bénéficiaires	Objet	Montant en euros
Jeunes Musulmans de la Gironde - JMG	«Mieux se connaître pour mieux vivre ensemble » Organisation d'un temps fort musical et d'un débat en partenariat avec les jeunes des autres religions, dans le but de lutter contre les stéréotypes	3700
Conseil Représentatif des Associations Noires - CRAN	Organisation d'un évènement sur l'esclavage moderne : table ronde avec des experts et manifestation culturelle	2000

Les dépenses ci-jointes sont prévues au budget primitif de l'année 2014, promouvoir l'égalité  
- opération P0740002 - compte 6574 - fonction 422

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur  
le Maire à :

- verser deux subventions dont le montant et le bénéficiaire sont inscrits dans le tableau  
ci-dessus.

**ADOPTE A LA MAJORITE**  
VOTE CONTRE DU GROUPE DU FRONT NATIONAL

**M. FETOUH.** -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, deux subventions, l'une de 3.700 euros pour une manifestation visant à lutter contre les stéréotypes et le rejet lié à la religion.

C'est à l'initiative des Jeunes Musulmans de la Gironde en partenariat avec les Jeunes Juifs du Centre Yavné et les Jeunes Catholiques de la Pastorale des Jeunes du Diocèse de Bordeaux.

Il s'agit d'une soirée mêlant table ronde pour mieux se connaître et mieux vivre ensemble, des prestations artistiques, de la musique et des « one man show ».

Autre subvention de 2.000 euros pour le Conseil Représentatif des Associations Noires, le CRAN, pour une manifestation sur l'esclavage moderne, notamment en lien avec les questions migratoires en Afrique et en Europe.

Je vous remercie.

**M. LE MAIRE.** -

Merci.

M. COLOMBIER

**M. COLOMBIER.** -

Monsieur le Maire, par la présente délibération vous nous demandez de voter des attributions de crédits, 5.700 au global, à destination des deux associations Jeunes Musulmans de la Gironde et le CRAN

Ces financements prennent racine, je le vois une fois de plus, dans ce que j'appellerai votre « croisade » de la lutte contre toutes les discriminations. En la matière la Mairie de Bordeaux devient un repaires de Croisés des temps post-modernes.

Ainsi avez-vous créé le COBADE ressuscitant une HALDE locale qui traquera les associations politiquement incorrectes les privant de salles ou de moyens d'expression.

Grande avancée sociale à vos yeux, où, soit dit en passant, le jury de cette structure est composé d'associations, elles, politiquement correctes et pro-communautaristes. Elles sont en faite juges et parties. Belle leçon d'indépendance d'esprit et de démocratie. Il fallait oser rétablir cette police de la pensée.

Soit dit au passage, à quel horizon estimez vous qu'à Bordeaux l'égalité parfaite sera atteinte ? Dans 50 ans ou plus ? Ou alors est-ce un ouvrage en constante perfectibilité, allez-vous nous dire ? Il semble que ce rêve soit remis aux calendes grecques.

En attendant ces temps bénis, bon nombre d'associations vivent de subventions publiques.

Quant aux moyens pour les atteindre, il faudra m'expliquer en quoi organiser « un temps fort musical » - là il s'agit des Jeunes Musulmans de la Gironde - suivi d'un débat avec des jeunes d'autres confessions religieuses diminuerait les supposées discriminations à l'encontre des Français musulmans.

En revanche il y a un moyen plus efficace que des chants ou de vaines conversations pour remédier à ce sentiment : combat contre tous les communautarismes, ou relégation du religieux dans la sphère privée.

Je remarque qu'on met un peu tout à trac : les dialogues inter-religieux... Nous n'avons rien contre, Mais dois-je vous rappeler l'article 1<sup>er</sup> de la Constitution :

« La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. »

Je ne vois pas en quoi la mairie a à s'immiscer, si je puis dire, dans un dialogue inter-religieux.

L'égalité en France, puisqu'il s'agit toujours d'égalité, passe par l'assimilation consentie, ce qui ne veut pas dire la perte mémorielle de ses racines dans la sphère privée, assimilation qui a fait ses preuves et que vous qualifiez de dépassée, de surannée, confondant à dessein le modèle d'intégration purement administrative qui est un échec total actuel et patent.

Vous pensez que l'égalité passe par une altérité ostentatoire. Ceci amène évidemment au communautarisme.

Quant au CRAN, association auto-proclamée dans l'auto-flagellation du peuple français sur ce sujet mais pas dans la recherche de subsides, cette association frustrée d'avoir été déboutée par François Hollande de ses demandes de réparation sonnantes et trébuchantes pour la Traite Négrière, nous aimerions savoir en quoi le CRAN est fondé à organiser lui, plus qu'un autre, un événement sur l'esclavage moderne ? Cet esclavage qui touche l'ensemble de l'humanité malheureusement, sans distinction d'origine, de sexe, ou de religion. Ou bien est-ce un marché qui lui est réservé ?

Pour l'ensemble de ces raisons nous voterons contre l'attribution de ces deux subventions.

**M. LE MAIRE.** -

Je mets aux voix ces deux délibérations.

Vote contre du groupe Front National.

Est-ce qu'il y a d'autres votes contre ?

Pas d'abstentions ?

Je vous remercie.